

Communiqué de presse

A l'occasion du jour de la Nuit, le collectif Plein la Vue, en partenariat avec FNE Rhône, lance la Charte Chauve-souris à destination des commercant·es de la Métropole de Lyon.

La Charte Chauve-souris permet de valoriser les commercant·es de la Métropole de Lyon souhaitant réduire l'impact de l'éclairage artificiel sur la biodiversité nocturne, le gaspillage énergétique et les problèmes de santé publique. Un macaron installé sur la devanture indiquera que le commerce s'engage à éteindre aux horaires de fermeture ses vitrines, enseignes et local dans leur totalité ainsi qu'à ne pas installer d'écran vidéo publicitaire dans ses vitrines.

Le Jour de la Nuit, initialement prévu le 10 octobre 2020 mais reporté en raison de la crise sanitaire, est une opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

C'est donc le jour idéal pour le lancement officiel de la **Charte Chauve-souris**, à destination de tou·te·s les commercant·es désireux·ses de s'affirmer dans une démarche éthique soucieuse de l'environnement et de prise en compte de l'avis des citoyen·ne·s de la Métropole de Lyon, largement défavorables à l'arrivée des écrans numériques publicitairesⁱ.

Désormais, les commercant·es peuvent s'engager et signer la charte sur le site du collectif Plein la Vue. En signant la Charte Chauve-souris, ils et elles permettront de :

- **Protéger la biodiversité nocturne**

Les éclairages artificiels perturbent l'environnement et le comportement de la biodiversité nocturne : troubles des cycles naturels, modifications voire empêchements des déplacements, impacts sur la reproduction des espèces et sur la pollinisation de la flore... De nombreuses études scientifiques démontrent l'ampleur de ces phénomènes et notamment leurs impacts sur la disparition ou la prolifération de certaines espèces, animales et végétalesⁱⁱ.

De plus, il y a un pic d'activité de la faune en début de soirée, d'où l'enjeu de limiter au maximum la pollution lumineuse dans les premières heures après le coucher du soleil.

- **Réduire le gaspillage énergétique**

Un panneau numérique de 2 m², outre les matériaux utilisés participant à la surexploitation des ressources de la planète, consomme 7000 kWh, soit autant qu'un foyer de 3 personnes. Cette consommation d'énergie n'est pas indispensable pour faire fonctionner les commerces et relève alors du gaspillage d'électricité.

- **Lutter contre les problèmes de santé publique**

Les publicités lumineuses sont considérées comme agressives pour les yeux des habitant·e·s et peuvent impacter le sommeil, la santé et provoquer des accidents. Au regard des études scientifiques, un principe de précaution s'avère nécessaire concernant les risques liés à l'exposition aux écrans et leurs effets sur la santé, notamment celle des enfants (impact sur le développement cognitif, troubles du sommeil, attention...) ⁱⁱⁱ.

- **S'engager dans une démarche éthique**

Les habitudes de consommation sont en pleine mutation et les client·e·s se tournent de plus en plus vers des commerces plus éthiques et plus durables. Dans cette dynamique, les commercant·es, à travers une plus grande sobriété publicitaire, s'affirmeront plus soucieux·ses de l'environnement, de l'avis des citoyen·ne·s de la Métropole et participeront à la revalorisation du commerce local.

Signer la charte Chauve-souris, c'est agir pour l'environnement et la biodiversité, une sobriété publicitaire, l'économie locale et le développement durable. Cela permettra aux commerçant-es d'être repéré.e.s comme commerce engagé sur ces thématiques et participera à fidéliser leur clientèle.

Un **macaron Chauve-souris** peut être installé sur la devanture de leur magasin et une **cartographie** recensant les signataires est désormais disponible en ligne sur le site du collectif Plein la Vue.

A propos du Collectif Plein la Vue

Le collectif Plein la vue a été créé en novembre 2017 et a pour but de diminuer la pression publicitaire dans l'espace public de la Métropole de Lyon.

Début 2019, le collectif Plein la vue s'est allié avec l'Ucil (Union des comités d'intérêts locaux) pour réaliser une consultation citoyenne de grande ampleur. Ce sont en effet plus de 8000 habitant-es de la Métropole de Lyon qui s'en sont saisi.e.s pour donner leur avis et les résultats de cette consultationⁱ ont notamment montré que :

- 69% des habitant-es souhaitent que les enseignes et vitrines soient éteintes dès la fermeture des magasins, 80% estiment qu'elles ne doivent être rallumées qu'à l'ouverture ;
- 97% des habitant-es interrogé-es sont très défavorables (90%) ou défavorables (7%) à l'installation des écrans vidéo publicitaires dans les rues.

A propos de FNE Rhône

France Nature Environnement Rhône est une association qui lutte pour la sauvegarde de la nature et de l'environnement, dans le but de réconcilier l'Homme et son environnement. Elle apporte depuis cinquante ans une expertise, en toute indépendance, aux pouvoirs publics, et œuvre pour la transmission et l'éducation des générations futures. Ses 3 objectifs prioritaires sont de :

- Stopper les causes d'érosion de la biodiversité et la surexploitation des ressources
- Protéger l'homme et participer à la vie démocratique
- Changer de modèle de développement

Contact presse : Mathilde GENAS, 06 76 78 70 82, chauvesouris@pleinlavue.org

ⁱ Les résultats de la consultation publique sont consultables à l'adresse : <https://pleinlavue.org/index.php/resultats-synthese/>

ⁱⁱ - Un ensemble d'études et travaux scientifiques sont cités dans l'ouvrage « *Sauver la nuit. Comment l'obscurité disparaît, ce que sa disparition fait au vivant, et comment la reconquérir* » de Samuel Challéat, publié aux Editions Premier Parallèle en 2019.

- « *Light pollution is a driver of insect declines* » est une importante synthèse des connaissances sur l'impact de l'éclairage artificiel sur le déclin des insectes : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0006320719307797?via%3Dihub>

- Rapport sur la pollution lumineuse de Caroline Lehmann (chargée d'études Pôle Nature Environnement FNE Rhône) :

« *Quelles sont les conséquences de la lumière artificielle sur les populations de Chiroptères* »

ⁱⁱⁱ Une note scientifique sur la nocivité des écrans vidéo publicitaires est disponible à l'adresse : https://pleinlavue.org/wp-content/uploads/2019/10/Revue_litt_scientifique_echans-Plein-la-Vue-avril-2019-.pdf